

Régime de prévoyance complémentaire : outil social et financier pour l'entreprise



OBJECTIFS

- > Mettre en place ou modifier un régime de prévoyance complémentaire
- > Choisir des garanties adaptées aux besoins des salariés et de l'entreprise
- > Respecter l'obligation de négociation et d'information auprès des partenaires sociaux
- > Anticiper les cas de modification ou de rupture du contrat de prévoyance

PUBLIC

- > Directeur des ressources humaines
- > Directeur financier
- > Collaborateur chargé de l'instauration d'un régime de protection sociale complémentaire

PROGRAMME

2 JOURS

1 / Mutuelle et prévoyance : un enjeu stratégique pour l'entreprise

La place de la prévoyance dans le champ de la protection sociale
L'incidence de la réforme de l'assurance maladie sur les "complémentaires santé"
L'intérêt d'une prévoyance flexible

2 / L'impact des récentes réformes sur le choix du contrat de prévoyance

Le diagnostic des besoins
L'analyse des obligations légales et conventionnelles
L'assurance décès obligatoire pour les cadres
La portée de la loi de mensualisation et l'obligation de maintenir les salaires
La prévoyance santé : les précisions des circulaires ACOSS
Les garanties à privilégier selon le diagnostic social et fiscal de l'entreprise

3 / Mettre en place un régime de prévoyance adapté

La prise en compte de la convention collective de branche
L'information des représentants du personnel
Le choix du cadre juridique et du type de contrat
Les trois modes de mise en place :

- accord collectif
- référendum
- décision unilatérale de l'employeur

L'établissement des catégories objectivement définies
Les opportunités à explorer avant de choisir un prestataire :

- positionnement des prestataires et valeur ajoutée
- obligations du prestataire et de l'entreprise
- rôle des intermédiaires d'assurance

L'obligation légale d'informer les salariés

4 / Apprécier le régime fiscal et social des contrats de prévoyance depuis le 1^{er} juillet 2009

Les modifications apportées par la loi du 21 août 2003
Le régime fiscal du salarié et de l'employeur
Le régime social des cotisations patronales
Le régime fiscal et social des prestations
Le régime fiscal et social des mandataires sociaux

5 / Gérer la vie du contrat de protection sociale complémentaire

Les conséquences d'une rupture de contrat de travail : maintien de la prévoyance santé à l'identique
La portabilité des droits : comment faire ?
La notion d'avantages acquis en cas de rupture du contrat de prévoyance
La modification du contrat et la résiliation du contrat de prévoyance
Le sort du contrat en cas de rachat, fusion ou absorption de l'entreprise

6 / Tenir compte des prérogatives des représentants du personnel en matière de protection sociale

L'obligation de négocier avec les représentants syndicaux sur le thème de la protection sociale
Les apports des dernières lois sur la négociation du contrat de prévoyance
L'obligation de consultation du CE
La remise du relevé des comptes annuels du régime de prévoyance
La participation du CE à la gestion de la prévoyance

LE + LAMY

- > Cette formation vous présente, en détail, les règles juridiques et fiscales qui encadrent les régimes de protection sociale complémentaire.
- > Votre formateur prendra appui sur les cas d'entreprise présentés par les participants eux-mêmes et sur ceux issus de sa propre expérience.
- > Il vous apportera ainsi toutes les réponses opérationnelles dont vous avez besoin.

INTERVENANT	DURÉE	TARIF	CODE
• Philippe JAMALI, Juriste en droit du travail, spécialiste des régimes de retraite, de la protection sociale et des régimes de prévoyance. Il est également enseignant au CNAM	2 jours	1 240 € HT	60 885
	SESSIONS 2010		DATES
	Paris	25-26 mars 21-22 juin 22-23 septembre 2-3 décembre	